

Tissages NICOLLET & Fils Sarl
La Croze - 01300 BELLEY

Tél. 04 79 81 03 19 / Fax 04 79 81 24 52
e-mail : nicollet@stn-et-fils-com

Toiles à fromage en chanvre, lin et ramie
Tabliers de protection – Tissus filtrants, industriels
Vêtements professionnels -Linge de maison

**ATTESTATION DE CONFORMITE A LA REGLEMENTATION RELATIVE
AUX MATERIAUX ET OBJETS AU CONTACT DES DENREES ALIMENTAIRES**

Je soussigné, Monsieur Stéphane NICOLLET

Tissages NICOLLET SARL
La Croze 01300 BELLEY

déclare que le matériau : POLYURETHANE 30/100

TABLIER POLYURETHANE CPB300 30/100 BLANC ET BLEU

Est conforme aux exigences de la réglementation française en vigueur concernant les matériaux au contact des denrées alimentaires, à savoir, le décret n° 92 – 631 du 08/07/1992 relatif aux matériaux destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme ou des animaux transposant la directive cadre 89/109/ECC abrogée et remplacée par le règlement CE N° 1935//2004 du 27 octobre 2004.

S'agissant du matériau référencé ci-dessus, cette conformité s'apprécie au regard des textes réglementaires suivants :

L'article TABLIER POLYURETHANE CPB 300 BLANC ET BLEU répond au principe dit d'inertie des matériaux afin que lorsqu'il rentre en contact avec des denrées alimentaires, il ne cède pas à ces denrées des constituants en une quantité susceptible de présenter un danger pour la santé humaine.

Le matériau référencé ci-dessus, dans les conditions normales, habituelles et prévisibles d'emploi n'entraînant aucune modification acceptable de la composition ou altération des caractères organoleptiques, est apte au contact de tous les aliments.

FAIT à BELLEY

LE 25/04/2017

Stéphane NICOLLET
Directeur

Usine : La Croze – BELLEY

RCS Belley : B 333 201 325 - SIRET 333 201 325 00011
Code TVA : FR 72 333 201 325- Code APE 172 J

Tissages NICOLLET & Fils Sarl
La Croze - 01300 BELLEY

Tél. 04 79 81 03 19 / Fax 04 79 81 24 52
e-mail : nicollet@stn-et-fils-com

Toiles à fromage en chanvre, lin et ramie
Tabliers de protection – Tissus filtrants, industriels
Vêtements professionnels -Linge de maison

**ATTESTATION DE CONFORMITE A LA REGLEMENTATION RELATIVE
AUX MATERIAUX ET OBJETS AU CONTACT DES DENREES ALIMENTAIRES**

Je soussigné, Monsieur Stéphane NICOLLET

Tissages NICOLLET SARL
La Croze 01300 BELLEY

déclare que le matériau : NITRILE 50/100 BLANC

TABLIER NITRILE CCN°3 BLANC ET BLEU

Est conforme aux exigences de la réglementation française en vigueur concernant les matériaux au contact des denrées alimentaires, à savoir, le décret n° 92 – 631 du 08/07/1992 relatif aux matériaux destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme ou des animaux transposant la directive cadre 89/109/ECC abrogée et remplacée par le règlement CE N° 1935//2004 du 27 octobre 2004.

S'agissant du matériau référencé ci-dessus, cette conformité s'apprécie au regard des textes réglementaires suivants :

L'article TABLIER NITRILE CCN°3 BLANC ET BLEU répond au principe dit d'inertie des matériaux afin que lorsqu'il rentre en contact avec des denrées alimentaires, il ne cède pas à ces denrées des constituants en une quantité susceptible de présenter un danger pour la santé humaine.

Le matériau référencé ci-dessus, dans les conditions normales, habituelles et prévisibles d'emploi n'entraînant aucune modification acceptable de la composition ou altération des caractères organoleptiques, est apte au contact de tous les aliments.

FAIT à BELLEY

LE 25/04/2017

Stéphane NICOLLET
Directeur

Usine : La Croze – BELLEY

RCS Belley : B 333 201 325 - SIRET 333 201 325 00011
Code TVA : FR 72 333 201 325- Code APE 172 J